

Réf: Dossier N° 323240

Avis de constitution

« ECOLE D'ARCHITECTURE D'ABIDJAN » en abrégé « EAA »

Abidjan-Cocody Danga, sur le Boulevard des Martyrs, entre l'immeuble Carbonne et la SODEMI, en face de la cité BAD., Lot 9005

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13 Mars 2024 reçus par Me RENEE CLAIRE KASSY, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 29 Avr 2024, il a été constitué une SA aux SOCIETE « ECOLE D'ARCHITECTURE D'ABIDJAN » en abrégé « EAA

La Société a pour objet dans tous pays et particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- D'assurer l'enseignement de l'architecture et la formation continue des architectes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux. Le recours en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient dès lors qu'ils contribuent ou peuvent contribuer, facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités ci-dessus définies ou qu'ils permettent de sauvegarder directement ou indirectement les intérêts commerciaux, industriels ou financiers de

50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan-Cocody Danga, sur le Boulevard des Martyrs, entre l'immeuble Carbonne et la SODEMI, en face de la cité BAD., Lot 9005

M ABOUHEU JACQUES ANDOH ALLÉ (ADMINISTRATEURS)

M KONE KARIMOU (ADMINISTRATEURS)

n°CI-ABJ-03-2024-B14-00059 du 05/07/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°39994/GTCA/RC/2024 du 05/07/2024

Pour Avis

Le CEPICI

